

15^e Congrès RIODD [30 septembre -2 octobre 2020]

Appel à communications dans la session « Décoloniser la RSE »

Adresse d'envoi de la proposition : riodd2020-decoloniser@umontpellier.fr

Titre de la session :

DECOLONISER LA RSE

Responsable(s) de la session :

RESPONSABLE PRINCIPALE:

Ramboarisata, Lovasoa
École des sciences de la gestion, UQAM
ramboarisata.lovasoa@uqam.ca

CO-RESPONSABLES :

Ben Fekih Aissi, Linda
Laboratoire THEMA, Université Cergy-Pontoise
linda.aissi@u-cergy.fr

Benouakrim, Hind
FSJES/ Campus Ait Mellou, Université Ibn Zohr, Agadir
benouakrim@gmail.com

Ramonjy, Dimbi
Excelia Group La Rochelle
ramonjyd@excelia-group.com

Tello Rozas, Sonia
École des sciences de la gestion, UQAM
tello-rozas.sonia@uqam.ca

Présentation de la session

Comment renouveler les connaissances existantes sur la responsabilité sociale d'entreprise (RSE), ainsi que les pratiques organisationnelles, afin d'inclure les perspectives, les voix et les expériences des « subalternes »¹ et des « en-bas »²? Quelles formes et processus d'organisation, de gouvernance et d'interaction des entreprises avec les acteurs sur leur chaîne de valeurs, sont les plus susceptibles de décoloniser la RSE? Pour aborder ces questions, nous faisons appel à des contributions originales qui

¹ Le terme « subalterne » désigne les « sans voix », les « sans pouvoirs », les opprimés de la colonisation, de la néo-colonisation et de l'impérialisme. Bien qu'on attribue son introduction initiale en sciences sociales aux écrits d'Antonio Gramsci (Liguori, 2016), le terme a surtout été approprié par les tenants des approches postcoloniales, suite à la publication du chapitre « Can the subaltern speak ? » de la théoricienne indienne Gayatri Chakravorty Spivak dans l'ouvrage *Marxism and the Interpretation of Culture*, coordonné par Cary Nelson et Lawrence Grossberg (1988), chez University of Illinois Press (p.271-313).

² Le terme « en-bas » fait référence aux « petits », aux « sans importance » et aux « en bas du bas », soit les groupes sociaux subordonnés « dans le fonctionnement des systèmes politiques (D.Easton), ou au sein des appareils de domination (N. Poulantzas), ou dans la production de la société (A. Touraine). » (Bayart et al., 2008). A la place du terme « subalterne », les Africanistes Jean-François Bayart, Achille Mbembe et Comi Toulabor proposent ce terme plus adéquat, selon eux, pour désigner les groupes dominés dans les contextes colonial et post-colonial de l'Afrique Subsaharienne.

traitent du trio composé des objets suivants : a) responsabilité sociale d'entreprise (RSE) b) entreprise et développement (E&D) et c) action politique des entreprises (APE). Il s'agit d'évaluer ce que l'on en sait déjà (les connaissances disponibles), ce qui est absent de la littérature et ce qui mérite d'être exploré ou approfondi ainsi que de discuter des perspectives (théoriques, conceptuelles, méthodologiques) les plus aptes à fournir une meilleure compréhension de ce trio, de ses différentes facettes et implications en recherche mais aussi en politiques publiques et en gestion et gouvernance des organisations. Malgré le volume de la littérature respective sur la RSE, l'E&D et l'APE, et malgré les liens avérés et perçus en pratique entre la montée du pouvoir politique des entreprises, la diffusion mondiale de la RSE et le discours dominant sur le développement (et les interrogations postcoloniales auquel il est confronté), chacun de ces objets a souvent été abordé indépendamment des autres; et les articulations entre eux, rarement établies ou même tues en recherche.

Les recherches sur la RSE, ainsi que les objets connexes tels l'entreprise et le développement durable, l'éthique des affaires, la citoyenneté corporative, etc., semblent peu nourries des interrogations impératives et urgentes sur le sous-développement. Elles sont aussi rarement articulées avec les enjeux qui sont pourtant inséparables de la question de sous-développement (par exemple, la pauvreté, les inégalités sociales, la discrimination, le néopatrimonialisme, l'accaparement des terres et des mers, les migrations intercontinentales et intracontinentales, l'écocide, la fracture ethnique, etc.). Ce mutisme, observé plus particulièrement dans la littérature managériale, s'explique par la présomption largement répandue et non questionnée que le lien entre RSE et développement est bénin, voire causal, ainsi que par l'absence de recours aux enseignements des autres champs (par exemple, les études post-coloniales, les études féministes, la géographie économique, la sociologie de l'environnement, l'économie politique, etc.). Encore plus inquiétant (autant du point de vue scientifique que de ceux social, politique et économique), la RSE et ses accointances (notamment, la philanthropie stratégique, le développement durable en entreprise, le *triple bottom line*, la stratégie BOP ou base de la pyramide, les codes de conduite, les certifications sociales et environnementales, etc.) sont généralement présentées comme une forme de régulation efficace et juste, formant une panacée aux violences vécues par les subalternes et les en-bas, comme étant idéologiquement neutres et universelles, et porteuses d'une mission salvatrice et civilisatrice pour les populations des pays en développement et les « indigènes » (Ozkazanc-Pan, 2019; Garapon, 2016; Tonneau et Guéneau, 2016; Jacquemot, 2015; Toko et Souleymanou, 2013; Lallau, 2012; Adanhounme, 2011; Prieto-Carron, 2006; Prieto-Carron et al., 2006; Banerjee, 2000, 2001, 2003). Cette posture de la grande majorité des recherches existantes verrouille la RSE et les objets qui lui sont affiliés à l'intérieur d'un paradigme fonctionnaliste et de la triple hypothèse universaliste (le « gagnant-gagnant », le consensus et l'éthique « rentable ») qui limitent la compréhension des préoccupations dans les régions pourtant habitées par plus des trois-quarts de la population mondiale³. Les critiques, bien que peu nombreuses, ont repéré avec éloquence les failles du récit (*narrative*) dominant sur la RSE et l'E&D. Toko et Souleymanou (ibid.) ont mis en garde, par exemple, contre le « mauvais mimétisme » en critiquant la transposition décontextualisée des concepts tels la citoyenneté corporative dans les pays d'Afrique subsaharienne dont les entreprises sont, pour la plupart, ethnico-familiales⁴. Banerjee (ibid.) a lancé l'alerte, quant à lui, concernant les limites épistémologiques des connaissances dominantes sur le développement durable, bâties sur les notions occidentales du progrès, et a incité les chercheurs à s'ouvrir à d'autres connaissances⁵. Prieto-Carron et al. (ibid.) ont formulé une proposition similaire en invitant les chercheurs à inclure les perspectives du Sud, soit celles alimentées par

³ Les statistiques portant sur l'année 2019 indiquent que 61% de la population mondiale vit en Asie (4,7 milliards d'individus), 17% en Afrique (1,3 milliard d'habitants), 10% en Europe (750 millions de personnes), 8% en Amérique latine et dans les Caraïbes (650 millions) (Organisation des Nations-Unies, <https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/population/index.html>)

⁴ « Ce que nous condamnons, c'est le mauvais mimétisme appliqué sans aucun discernement. Le mimétisme est partout. La science n'imité-t-elle pas la nature ? (...). Le bon mimétisme consiste à appliquer dans le respect de l'histoire et de la culture, un concept que nous trouvons utile pour résoudre un certain nombre de problèmes. Mais il ne faut pas que la solution à un problème aggrave plus le mal qu'il ne le résolve. La spécificité de l'entreprise africaine est loin de l'entreprise occidentale tant dans le mode de recrutement, de l'actionnariat, que de la gestion. De fait que le concept d'entreprise citoyenne est inadapté aux entreprises africaines, un effort d'adaptation doit être fait » (p. 177)

« La science est certes universelle, mais elle n'est pas neutre, elle a une dose d'idéologie et d'histoire, notre contexte africain ou il y a des entreprises ethnico-familiales a besoin d'une entreprise citoyenne qui cherche à réduire la fracture ethnique qui se retrouve au sein des entreprises et qui handicape le développement (...) » (p.185)

⁵ « While continuing the epistemic violence of colonial development, sustainable development simultaneously reifies global capitalism as the liberating and protecting force that can ensure survival of the human race – this is the logic of the world it seeks to impose. The Third World, still in need of development, now needs to be told how to develop sustainably. The consumer is still the king: nature is not so much understood as consumed, and the power dynamics in this new era of globalization and postdevelopment remain unchanged (Banerjee and Linstead, 2001). As Bandy (1996) argues, the sustainable development discourse is a new rhetoric of legitimation – the legitimation of markets, of transnational capital, of Western science and technology, and of Western notions of progress that in turn legitimizes the violence of (post)modernity. The challenge of sustainable development is ultimately about challenging this legitimacy, it is about challenging the epistemological foundations of knowledge and of the power this knowledge has in defining reality. Perhaps revisiting other knowledges will enable us to define another reality, a reality that does not privilege the nature-culture dichotomy, which has proved so disempowering for billions of people » (p.174).

les expériences du terrain dans les pays en développement⁶. Ozkazanc-Pan (ibid.) a suggéré la mobilisation de la notion de *subaltern agency* pour mieux comprendre l'implantation de la RSE dans les pays du Sud Global. Sa proposition, prenant appui sur l'analyse des conditions des travailleuses du Rana Plaza au Bangladesh, a relevé la violence épistémique sur laquelle sont basées les pratiques telles les codes de conduite volontaires, qui font fi des iniquités de genre pourtant bien présentes sur la chaîne globale des valeurs des multinationales et constitutives du capitalisme globalisé⁷. Elle a fait ainsi écho à l'appel formulé plus tôt par Prieto-Carron (ibid.) à prendre conscience des inégalités structurelles caractéristiques de certaines industries et à ne pas dissocier des études de la RSE les différents paradoxes inhérents à cet objet. Utilisant le cas des travailleuses du secteur de la production de banane en Amérique Latine, Prieto-Carron (ibid.) avait évoqué par exemple les contradictions entre les pratiques d'achat des détaillants mondiaux et leur politique d'approvisionnement responsable. Bref, lorsqu'elle tait ou prend pour acquis les véritables enjeux de développement et les voix des subalternes et lorsqu'elle évacue la question de la dynamique de pouvoir entre les entreprises (souvent originaires des pays du Nord Global) qui la diffusent et en édictent les règles et dispositifs d'implantation (ce qui est le cas actuellement selon les auteurs cités plus haut) et les acteurs sur leur chaîne de valeur, la RSE comme connaissance et comme pratique participe à la légitimation et à la reproduction d'un rapport de domination et d'un récit (*narrative*) que les concepts mêmes d'éthique, de responsabilité sociale, de développement et de développement durable sont censés contester. Nous adhérons à ces constats et aux appels de ces auteurs à renouveler, en conséquence, la recherche. Néanmoins, nous estimons que deux autres éléments devraient être considérés dans les recherches sur la RSE et l'E&D. Premièrement, au-delà de la dénonciation des pratiques actuelles, il faut laisser place à l'imagination (ou à la découverte) d'alternatives et d'espaces de réinvention, voire d'émancipation. A l'instar d'Adanhounme (ibid.), nous sommes d'avis que de tels espaces existent⁸. Cela ne pourra pas toutefois se faire sans que la recherche ne soit elle-même inclusive et pertinente. L'inclusion et la pertinence sont d'ailleurs parmi les principales ambitions de cet appel. Nous souhaiterions favoriser l'inclusion d'interrogations, d'approches, de retours d'expérience, de méthodes, de styles de diffusion et de participants qui sont traditionnellement tus ou mis en périphérie (notamment à cause des barrières linguistique et socio-scientifique). La pertinence est à apprécier, quant à elle, à l'aune de la capacité de la recherche à identifier les conditions d'émergence et de renforcement d'une RSE contre-performative ou ce que d'autres (dont Prieto-Carron et al., ibid.) ont appelée « *people-case* » en opposition au « *business-case* », à proposer des méthodes d'évaluation d'impacts et des indicateurs qui tiennent compte des expériences, des voix et des connaissances des acteurs locaux (ce qui exige notamment des comparaisons et des collaborations internationales) et à être utiles pour le renouvellement autant des politiques publiques que des pratiques des collectifs et des organisations. Deuxièmement, nous sommes convaincus que la compréhension du duo RSE-E&D est incomplète sans l'inclusion d'un autre objet incontournable, soit l'APE. Les prochaines lignes élaborent cette proposition.

On entend par action politique corporative (APE) toute forme d'action d'une entreprise qui vise à influencer les politiques et processus gouvernementaux (Getz, 1997), notamment, le lobbying, la connexion politique (présence de politiciens ou d'ex-politiciens dans les organes de gouvernance des entreprises), les contributions politiques et la présence de gestionnaires ou d'administrateurs d'entreprises (actuels ou passés) dans les organes de gouvernance d'institutions et d'organisations gouvernementales ou de régulation à différents niveaux (du global au local). Les APE permettent aux entreprises de bénéficier des réseaux de relations et de connexions favorisant l'accès privilégié aux ressources et aux marchés, voire le contrôle du pouvoir politique (Dicko, 2017). Selon les rares auteurs qui s'y sont penchés, les APE menées

⁶ « We believe the debate should be globalized by incorporating Southern perspectives – that is, perspectives that reflect experiences 'on the ground' in developing countries – and that if CSR initiatives are to be legitimate, their content and implementation should be adapted to the particular country or region in which they are taking place » (p. 977).

« A critical research agenda therefore needs to set a genuine human-centered approach to CSR, and emphasize the inclusion of the underrepresented voices. Approaches such as feminist, collaborative and participatory methodologies should investigate existing power structures within the firm and within the society in which the forms operate. » (p.985)

⁷ « The notion of subaltern agency as theorized by Spivak (1988, 1990) and other postcolonial scholars (Mohanty, 2003b) acknowledges the gendered and embodied 'Other' as worth theorizing about and occupying a particular space/place in CSR discourse and materiality. The support and actions of various stakeholders give credibility to MNCs claims to authority or legitimacy in defining the problem and offering the solution while simultaneously affirming the erasure of subaltern agency. In the Rana Plaza case, the presenting problem is defined as safety lapses, and consequently, the solution is VCCs or voluntary codes of conduct, which are purported to be a set of workers' rights around work conditions. The emergence of such CSR initiatives is based on 'epistemic violence' (Spivak, 1988), leaving little room for alternate interpretations of events, such as the nature of gendered globalized capitalism versus safety lapses as immediate explanations for the factory collapse.» (p. 859)

⁸ Sur la base des résultats d'une étude de cas d'une entreprise ghanéenne du secteur minier, l'auteur a conclu qu'il est possible de rompre avec le modèle colonial d'implantation de la RSE et que dans certaines conditions, les acteurs locaux peuvent faire avancer des récits, des règles et des pratiques alternatifs : « (...) even if the economic and institutional conditions which predict a genuine CSR (Campbell, 2007) are shaped by foreign factors, local actors still have the capabilities to negotiate the corporate norm (...). With the resources they enjoy and the logics they adopt, local actors influence corporate narratives and practices. (...) Informal and innovative forms of embedding CSR initiatives through networking with social actors and dissidents from the past have reinvented the corporate discourse (...) ». (p.107)

par les multinationales dans les pays du Sud Global sont particulièrement pernicieuses et nuisibles au développement. Un cas documenté dans la littérature francophone est celui de l'entreprise Total (Deneault, 2017, 2018; Porcher, 2012; Roche, 2003; Clements et al., 1994; Passeboit, 1986). Puisque des législations encadrant le financement des partis politiques et des campagnes électorales y sont souvent manquantes ou défaillantes, les APE sous forme de contributions politiques (le plus souvent via un prête-nom) sont par exemple utilisées par les entreprises pour obtenir ou maintenir une position stratégique favorable (Ramboarisata, 2019), voire monopolistique, sur différents marchés dont celui des vertus (par exemple, énergies renouvelables, technologies alimentaires, bancarisation et microfinance, etc.). Plusieurs externalités négatives en sont générées (dont la concurrence déloyale, la concentration du pouvoir, la prédation interne, le soutien de gouvernants autoritaires) et handicapent les efforts de développement. Et pourtant, les chercheurs qui analysent la RSE et l'E&D ne dialoguent que rarement avec ceux qui étudient les APE. Le Sud Global demeure aussi généralement dans l'angle mort des recherches sur les APE. Les études antérieures ont porté, pour la plupart, sur les entreprises américaines et sur leurs relations avec les acteurs du gouvernement fédéral des Etats-Unis. Dans sa revue quasi-exhaustive de la littérature sur les APE, Getz (ibid.) a rappelé l'importance d'examiner les relations à d'autres niveaux. Elle notait aussi que les interactions entre les entreprises et les organisations internationales de régulation et entre les entreprises et les gouvernements étrangers demeurent absentes de la littérature, et qu'il est temps de les explorer. Nous adhérons à cet appel de Getz (ibid.) puisque nous estimons que près d'une quinzaine d'années après le constat qu'elle émettait, les APE dans les pays hébergeant les différents maillons des chaînes d'approvisionnement et de distribution des entreprises constituent encore un objet peu examiné en recherche, alors que comprendre ce dernier permettra selon nous de démêler l'écheveau des relations pas toujours fluides (voire très vulnérables) entre l'entreprise (et ses pratiques de RSE) et le développement. D'une part, il y a plusieurs problématiques (liées au duo RSE-E&D) qui échappent à l'attention de ceux qui étudient les APE et d'autre part, plusieurs formes d'APE affectent systématiquement les pratiques de RSE et rendent impossible une véritable traduction de la RSE en initiative de développement. Les chercheurs ont, par exemple, rarement mis en lien ou traité l'APE de façon concomitante avec d'autres phénomènes ou pratiques, dans des secteurs-clés (agriculture, énergie, mines, finance, santé, technologie, transport), affectant directement le duo RSE-E&D. Ces phénomènes ou pratiques, qui reconfigurent forcément les relations entre les gouvernements des pays en développement et les entreprises multinationales, incluent notamment la géopolitique d'entreprise (Deneault, 2017)⁹, le philanthrocapitalisme (McGoey et al., 2018; Lefèvre et Charbonneau, 2011), l'institutionnalisation du discours sur l'accaparement « responsable » (Lallau, 2012), la privatisation de la coopération internationale (Binet, 2014; Fouilleux et Goulet, 2012) et la marchandisation des services publics (Jacquemot, ibid.). Un autre phénomène à noter est le fait que, paradoxalement (ou non!), les entreprises qui s'affichent comme championnes de la RSE (par exemple, étant des mécènes incontournables, ayant plusieurs certifications et des codes de conduite, faisant de la triple reddition de compte arrimée aux ODD ou objectifs du développement durable et ou conforme à la GRI ou *Global Reporting Initiative*, étant signataires de principes tels ceux du Pacte Mondial, etc.) sont aussi championnes des APE et bénéficient d'une position commerciale favorable (directement ou via des filiales et d'autres prises de participation) dans des pays à hauts degrés de corruption (tel que le reflètent, par exemple, les scores de ces pays dans l'indice de la perception de la corruption de l'organisme Transparency International) et peu enviables sur le plan des libertés politiques (tel que l'indiquent, par exemple, les notes de ces pays dans l'indice de la démocratie du magazine *The Economist*). Une autre problématique qui appelle à une mise en lien de la RSE avec les APE en recherche est le rôle de promoteur, voire de lieutenant, joué par des gouvernements dans les pays du Sud Global, notamment à travers leur programme de développement économique (entrepreneuriat, compétences, insertion de l'informel dans le formel, etc.), pour que les entreprises et entrepreneurs locaux s'adaptent aux exigences des multinationales donneuses d'ordre et des partenaires financiers et techniques étrangers. Ces programmes semblent taillés sur mesure pour répondre quasi-exclusivement aux demandes des acteurs privés du Nord, au détriment le plus souvent d'autres aspirations locales. C'est le cas, par exemple, pour le secteur agricole. En encourageant les investissements fonciers privés à grande échelle, certains des programmes gouvernementaux mentionnés précédemment « font peu de cas des dynamiques des sociétés paysannes, des alternatives techniques fondées sur l'agroécologie » (Lallau, ibid., p. 34). Aux autres exigences habituelles qui font rhétorique (qualité, professionnalisme, sécurité, etc.) se sont ajoutées celles en RSE qui forment des barrières à l'entrée aux marchés et aux partenaires internationaux tant convoités. Parallèlement à cela, à l'instar d'autres dispositifs de gestion qui l'ont précédée, la RSE est implantée (directement ou indirectement via les fournisseurs, sous-traitants et autres partenaires) par des multinationales dont la supériorité des produits, concepts et méthodes de travail, méthodes de transfert est prise pour acquise, celles-ci étant des investisseurs directs étrangers jugés nécessaires au développement, quid d'autres enjeux (fiscaux, politiques, humains, territoriaux, etc.). Finalement, on observe avec beaucoup d'interrogations, méritant un éclairage empirique articulant APE et E&D, la montée du pouvoir des organisations privées issues du Nord Global (firmes multinationales, fondations privées, banques, fonds d'investissement, *private equity*) au sein des partenariats-publics-privés en coopération internationale (Binet, ibid.). Dans le domaine de la lutte à

⁹ Comme l'élabore Alain Deneault dans son livre *De quoi Total est-elle la somme?* (2017), quand les activités politiques sont menées à l'échelle mondiale comme l'a historiquement fait le géant pétrolier Total, l'entreprise ne fait pas de la politique, mais de la géopolitique.

l'inécurité alimentaire, par exemple, on associe des organisations telles Bayer/monsanto, Louis Dreyfus, Danone, BASF, Bunge, Cargill, DuPont, Nestlé, PepsiCo., Rabobank International, Syngenta, Coca-Cola, Unilever, Yara, la fondation Bill et Melinda Gates et la fondation Rockefeller. Binet (ibid.) a noté que les influences que ces entreprises et fondations privées ont exercées aux niveaux politiques mondial (par exemple, au sein de l'Organisation des Nations-Unies), régional (par exemple, au sein de l'Union Africaine) et national, leur ont conféré un rôle déterminant dans la dynamique normative au fondement de ces initiatives publiques-privées et beaucoup de pouvoir dans la structuration de filière. Ainsi, les partenariats avec les entreprises et les fondations privées sont devenus systématiques dans de plus en plus de domaines et sont en même temps présentés comme seule option. S'habillant de vertus (comme la création d'emplois, le développement des compétences, l'entrepreneuriat féminin, la lutte au paludisme et au malaria, la lutte au VIH-SIDA, la suffisance alimentaire, l'inclusion numérique, l'inclusion financière, la RSE), ils concourent ultimement au renforcement de la position économique et politique favorable des firmes du Nord, voire à leur indélogeable position dominante. Dans cette dynamique, plusieurs interrogations sont obscurcies ou ignorées dont celles sur les pratiques monopolistiques et oligopolistiques, l'accaparement des terres, l'atteinte à la conservation et à la biodiversité qui sont toutes indissociables du débat sur le (sous-) développement. Dans ce contexte, Il nous paraît alors dépassé de continuer à dissocier les analyses de la RSE et de l'E&D de celle de l'APE ou de continuer à évacuer du débat sur la RSE et l'E&D les questions de lobby, de financement politique et de connexion politique.

En cohérence avec le principe de recherche inclusive qui anime cet appel, nous sommes ouverts à différents types de contributions (résultats de recherche empirique ; retour d'expérience, proposition théorique, conceptuelle ou méthodologique ; recension d'écrits, revue d'ouvrage, entretien, traduction de texte initialement publié dans une langue autre que le Français et l'Anglais, etc.) et à différents styles (article structuré selon le format habituel de publication dans une revue, courte monographie, anthologie, auto-ethnographie, etc.).

Sans se limiter aux thèmes ci-après, pour lesquels nous avons un vif intérêt, nous recevons toute contribution qui partage avec nous l'ambition de décoloniser la RSE tout en étant pertinente et tournée vers l'émancipation:

- RSE et actions politiques des organisations privées (entreprises, fondations privées, institutions financières, etc.) dans les pays du Sud Global
- RSE et actions politiques des entreprises privées (entreprises, fondations privées, institutions financières, etc.) dans les pays du Nord Global
- RSE et actions politiques des entreprises privées (entreprises, fondations privées, institutions financières, etc.) au sein des organisations internationales
- Apports des perspectives autres que celles dominantes en études post-coloniales (la « trinité » Bhabha-Said-Spivak) : perspectives issues de l'Afrique Subsaharienne, l'Amérique Latine, du Maghreb, du Pacifique, de l'autochtonie canadienne et de l'Océan Indien.
- Rôle, défis, et perspectives d'innovations des entreprises d'économie sociale et solidaire dans les pays du Sud Global dans le contexte de privatisation de la coopération internationale et de la marchandisation des services publics.
- Rôle, défis et perspectives d'innovations des organisations de coopération issues du Nord Global dans le contexte de privatisation de la coopération internationale et de la marchandisation des services publics dans les pays du Sud Global.
- Actions politiques des entreprises collectives (non capitalistes) du Nord Global implantées dans les pays en développement (par exemple, dans les secteurs agricole, financier, etc.) : quelles expériences et leçons ?
- Décoloniser les référentiels dominants (ODD, ISO26000, Pacte Mondial, GRI, etc.)
- Quelles méthodes pour mener une recherche décolonisée dans le champ de la RSE ?
- Quels contenu, attitude, approche, matériel, mode d'évaluation et pédagogie pour un enseignement de la RSE et du management inclusif des perspectives, des expériences et des voix issus des contextes des subalternes et des en-bas ?

Références

- Adanhounme, A.B. (2011). Corporate social responsibility in postcolonial Africa : Another civilizing mission ? *Journal of Change Management*, vol. 11, no 1, p. 91-110.
- Banerjee, S.B. (2000). Whose Land Is It Anyway? National Interest, Indigenous Stakeholders and Colonial Discourses: The Case of the Jabiluka Uranium Mine, *Organization & Environment*, vol.13, no 1, p.3-38.
- Banerjee, S.B. (2001). Corporate Citizenship and Indigenous Stakeholders: Exploring a New Dynamic of Organizational-Stakeholder Relationships. *Journal of Corporate Citizenship*, vol.1, no 1, p.39-55.
- Banerjee, S.B. (2003). Who sustains whose development ? Sustainable development and the reinvention of nature, *Organization Studies*, vol. 44, no 1, p. 143-180.

Bayart, J.-P., Mbembe, A., Toulabor, C. (2008). *La politique par le bas en Afrique noire* (2^e

édition), éditions Karthala, Paris.

Binet, N. (2014). Le rôle des entreprises et des fondations privées dans la gouvernance mondiale alimentaire, *Mondes en développement*, vol. 42, no 165, p. 23-36.

Clements, A., Christophe, F., Sitbon, M. (1994). *Birmanie TOTALitaire*, L'esprit frappeur, Paris.

Dicko, S. (2017). Political connections, ownership structure and quality of governance, *International Journal of Managerial Finance*, vol. 13, no 4, p.358-377.

Deneault, A. (2017). *De quoi Total est-elle la somme? Multinationales et perversion du droit*. Écosociété, Montréal.

Deneault, A. (2018). *Le totalitarisme pervers d'une multinationale au pouvoir*, Écosociété, Montréal.

Fouilleux, E., Goulet, F. (2012). Firmes et développement durable : le nouvel esprit du productivisme, *Études rurales*, vol. 2, no 190, p.131-146.

Garapon, A. (2016). Les marchés poussent la souveraineté à renoncer à elle-même (propos recueillis par Jean Merckaert), *Revue Projet*, no 353, p. 6-13

Getz, K. A. (1997). Research in Corporate Political Action: Integration and Assessment. *Business and Society*, vol. 36, no 1, p. 32-72.

Jacquemot, P. (2015). Les entreprises françaises et le développement en Afrique, *Revue du Tiers Monde*, no 224, p. 123-139.

Lallau, B. (2012). Land grabbing versus investissements fonciers à grande échelle : vers un « accaparement responsable » ?, *L'Homme et la société*, no 183-184, p. 15-34.

Lefèvre, S., Charbonneau, J. (2011). Philanthropie et fondations privées : vers une nouvelle gouvernance du social ?, *Lien social et Politiques*, no 65, p. 7-16.

Liguori, G. (2016). Le concept de subalterne chez Gramsci, *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, no 128-2.

McGoey, L., Thiel, D. West, R. (2018). Le philanthrocapitalisme et « les crimes des dominants » (traduit de l'anglais par Fanny Nancy), *Politix*, vol. 1 no 121, p. 29-54.

Ozkazanc-Pan, B. (2019). CSR as gendered neocoloniality if the Global South, *Journal of Business Ethics*, vol. 160, p.851-864.

Passeboit, S. (1986). Total : le carburant de l'apartheid, dossier *Apartheid Non*, no 64, novembre.

Porcher, T. (2012). *L'indécence précède l'essence. Enquête sur un Total scandale*, Max Milo, coll. « Essais-Documents », Paris.

Prieto-Carron, M.(2006). Corporate social responsibility in Latin America : Chiquita, women banana workers and structural inequalities, *Journal of Corporate Citizenship*, no 21, p. 1-10.

Prieto-Carron, M., Lund Thomsen, P., Chan, A, Muro, Ana, Bhushan, C. (2006). Critical perspectives on CSR and development : what we know, what we don't know, and what we need to know. *International Affairs*, vol. 82, p. 977-987.

Ramboarisata, L. (2019). Pourquoi faire voyager les étudiants de Montréal au Gondwana ? *Magazine Découverte*, 25 janvier.

Roche, F. (2003). *TotalFinaElf. Une major française*. Le cherche midi, Paris.

Spivak, G.C. (1988). Can the subalterns speak ? dans Cary Nelson et Lawrence Grossberg, *Marxism and the Interpretation of Culture*, University of Illinois Press, Chicago (p.271-313).

Toko, J., Souleymanou, K. (2016). Du bon usage du mimétisme conceptuel pour l'Afrique noire, *Recherches en science de gestion*, vol. 2, no 95, p. 173-187.

Tonneau, J.-P., Guéneau, S. (2016). Quels modèles de gestion des plantations agro-industrielles tropicales ? Réflexions à partir d'une étude de cas au Gabon, *Natures Sciences Sociétés*, vol. 24, p. 386-393.

Instructions aux auteurs

Types de soumissions acceptées :

- papiers longs (papiers complets)
- papiers courts (3 000 mots max.)

Les papiers doivent être originaux (non publiés, non en processus d'évaluation dans une revue ou un colloque). Un contrôle anti-plagiat des papiers sera effectué.

Les papiers doivent respecter les consignes de présentation suivantes :

En Microsoft Word format A4-;

Interligne 1,5 incluant les notes bibliographiques (en interligne simple) ;

Police : Times New Roman, corps 12 points ;

Titres et sous-titres en caractères gras, numérotés sous la forme 1, 1.1 et 1.1.1. ;

Numerotation des pages au centre et en bas de page ;

Marges haute, basse, droite et gauche de 2,5 cm ;

Références bibliographiques rappelées en fin de document ;

Noms des auteurs référencés dans le corps du texte entre parenthèses et suivis de l'année d'édition.

Les articles non conformes à ces exigences de mise en page seront renvoyés à leurs auteurs.

La proposition de communication sera structurée comme suit :

- Titre (en français et anglais)
- Auteurs (Prénom, NOM, établissement, laboratoire, email)
- Résumé (français ou anglais – 300 mots max)
- Texte de la communication (papier court ou long)

Calendrier

15/04/2020 : réception des communications (papiers courts – max 3000 mots – ou longs)

02/06/2020 : notification aux auteurs

01/07/2020 : réception des papiers révisés, courts ou longs, dans leur version définitive